

## COMMUNIQUÉ

### de l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM)

Paris, le 20 janvier 2022

**Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les assureurs mutualistes (AAM) affirment leur engagement pour l'emploi et prévoient plus de 13 000 embauches en 2022.**

Les 31 mutuelles d'assurance françaises adhérentes de l'Association des Assureurs Mutualistes ambitionnent de recruter en 2022 près de 13 000 nouveaux collaborateurs (CDI, CDD et apprentis).

En 2021, l'engagement de 12 000 embauches a été dépassé puisque ce sont 14 000 nouveaux collaborateurs qui ont rejoint les assureurs mutualistes de l'AAM.

La **volonté est affirmée de soutenir plus particulièrement les jeunes et leur entrée sur le marché** du travail. Ainsi en 2022, ce sont plus de 3 600 postes en alternance et stages qui seront proposés. Par ailleurs, l'AAM rejoint le dispositif « Un jeune, une Solution » mis en place par le Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

*« Face à la crise sanitaire, les assureurs mutualistes sont résolument engagés et soutiennent l'économie et l'emploi. Ils déploient une politique volontariste d'embauche en France, sur l'ensemble des territoires, par des emplois durables et non-délocalisés. »*

Thierry Martel, Directeur général de Groupama et Président de l'Association des Assureurs Mutualistes.

Les assureurs mutualistes, membres de l'AAM, rassemblent aujourd'hui 103 500 collaborateurs.



#### Contact

Cornélia Federkeil  
Secrétaire générale

[c.federkeil@aam-asso.fr](mailto:c.federkeil@aam-asso.fr)

06 80 93 58 36